

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

19 Octobre 2009

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le 19 octobre 2009 à 20 h 00 à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers M. Christian Morrissette, Mme Sylvie Gélinas, Mme Marie-Soleil Anger, M. Luc Pelletier, M. Étienne Veilleux et M. Luc Richard sous la présidence de M. Gilles Marchand, maire.

Était également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Lise Setlakwe et l'inspecteur en bâtiment M. Normand Champagne.

09-10-333

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire, M. Gilles Marchand ouvre la session à 20 h 02.

09-10-334

### CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

09-10-335

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger, appuyée par M. Christian Morrissette, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la présente séance. De dispenser la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009
6. Dépôt des activités de fonctionnement au 30 septembre 2009
7. Adoption des comptes payés
8. Adoption des comptes à payer
9. Dépôt de la liste des permis de construction et environnement
10. Projet internet haute vitesse
11. Ultima – assurance responsabilité
12. Mandat pour l'élaboration du budget 2010 au MAMROT et vérification comptable 2009
13. Comptes à remettre à la MRC pour vente pour non paiement de taxes
14. Avis de motion pour projet de règlement #235 pour comptes de taxes en souffrance
15. Formation Technique Bitume Québec pour M. Normand Champagne
16. Avis de motion pour projet de règlement #236 concernant l'affichage
17. Service d'un aviseur légal (voir soumissions)
18. Fondation Canadienne Espoir Jeunesse
19. Évaluation de terrain
20. Chevaliers de Colomb Princeville
21. Organisme de Justice Alternative
22. Demande de Francis Croteau de Gesterra
23. Soumission d'enseigne de la municipalité
24. Suivi carte électorale
25. Paie des élus sortants
26. Formation Greffe de Lise à Shawinigan
27. Régie Incentraide
28. Restaurant 228
29. Projet de Politique familiale – suivi
30. Remboursement au CDE
27. Questions de l'assemblée
28. Levée de la session

09-10-336

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2009

Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas, appuyée par Mme Marie-Soleil Anger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la session extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

09-10-337

### ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2009

Sur proposition de M. Christian Morrissette, appuyée par Mme Sylvie Gélinas, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

09-10-338

**DÉPÔT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2009**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des activités de fonctionnement en date du 30 septembre 2009.

09-10-339

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS**

Sur proposition de M. Christian Morrissette, appuyée par M. Luc Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tous les comptes payés en date du 19 octobre 2009 pour le montant de 13 746.44\$.

09-10-340

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Sur proposition de M. Luc Pelletier, appuyée par Mme Marie-Soleil Anger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tous les comptes à payer en date du 19 octobre 2009 pour le montant de 20 712.67\$.

09-10-341

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT**

Reporté à la réunion du 16 novembre 2009.

09-10-342

**PROJET INTERNET HAUTE VITESSE**

CONSIDÉRANT la grande différence entre les prix des soumissions pour l'installation de la haute vitesse sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité exige plus de détails concernant les devis des soumissions;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,  
Appuyée par Mme Marie-Soleil Anger,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'annuler la première demande de soumission et de donner l'autorisation à l'inspecteur en bâtiments, M. Normand Champagne, à prendre les procédures pour faire une 2<sup>e</sup> demande de soumission sur ledit projet.

09-10-343

**ULTIMA – ASSURANCE RESPONSABILITÉ**

CONSIDÉRANT que la Municipalité est membre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT que le Groupe PMA/GDM INC. est le courtier pour la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford auprès du Groupe Ultima inc.;

CONSIDÉRANT que le Groupe PMA/GDM INC. a fourni les renseignements utiles au renouvellement des assurances pour la période du 20 novembre 2009 au 20 novembre 2010;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger,  
Appuyée par M. Christian Morrissette,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. De renouveler la police d'assurances auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et payable au Groupe Ultima inc.
2. D'autorisation la dépense et le paiement au montant de 12 604.00\$ pour l'assurance selon la soumission reçue.

09-10-344

**MANDAT POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET 2010 AU MAMROT ET VÉRIFICATION COMPTABLE 2009**

Sujet reporté à la réunion du 16 novembre 2009 car nous avons un rendez-vous avec le comptable le 5 novembre.

09-10-345

**COMPTES À REMETTRE À LA MRC POUR VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES**

CONSIDÉRANT la nécessité de récupérer les sommes d'argent dues à la municipalité pour les taxes municipales non payées de certains contribuables;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger,  
Appuyée par M. Luc Pelletier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser la directrice générale à déposer la liste des comptes pour vente de non paiement de taxes à la MRC d'Arthabaska afin qu'elle prenne les procédures nécessaires pour la vente de propriétés.

09-10-346

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #235 POUR COMPTES DE TAXES EN SOUFFRANCE**

La conseillère, Mme Marie-Soleil Anger, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet que les taxes non payées après un délai de 2 ans, les comptes de taxes en souffrance seront envoyés à la MRC d'Arthabaska pour la vente de non paiement de taxes.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

09-10-347

**FORMATION TECHNIQUE BITUME QUÉBEC POUR NORMAND CHAMPAGNE, INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

CONSIDÉRANT l'utilité que l'inspecteur en bâtiment connaisse les dernières avancées des produits et procédés spéciaux applicables aux chaussées souples;

CONSIDÉRANT que les membres de Bitume Québec consolident ainsi leur position d'acteur de premier plan sur les toutes dernières avancées reliées aux différentes opérations de construction, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures routières;

CONSIDÉRANT que plusieurs aspects techniques de la formulation et de la mise en œuvre d'enrobés spéciaux sont abordés dont les enrobés tièdes qui font fureurs aux États-Unis, les enrobés coulés à froid, les enrobés recyclés, les enrobés à module élevé et qu'à la fin de la formation, il y aura une courte session de laboratoire afin de se familiariser avec des échantillons de différents mélanges d'enrobés;

En conséquence,  
Sur proposition de M. Christian Morrissette,  
Appuyée par Mme Sylvie Gélinas,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser la dépense et le paiement au montant de 1 217.92\$ taxes incluses pour ladite formation.
2. Que les frais de repas, d'hébergement et de déplacement seront remboursés à l'inspecteur en bâtiment, M. Normand Champagne, selon les politiques en vigueur.

09-10-348

**AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT #236 CONCERNANT L'AFFICHAGE**

Le conseiller, M. Luc Pelletier, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer la durée d'affichage permise pour les panneaux ou affiches publicitaires lors de différents événements dans la municipalité ou à l'extérieur de la municipalité.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

09-10-349

**SERVICE D'UN AVISEUR LÉGAL**

CONSIDÉRANT le besoin de la municipalité d'avoir un service professionnel en droit municipal ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions pour l'offre de service à différentes firmes d'avocats ;

En conséquence,  
Sur proposition de M. Luc Richard,  
Appuyée par M. Étienne Veilleux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'accepter la soumission de Me Daniel Bouchard de LAVERY, De Billy, S.E.N.C.R.L. sous forme «d'abonnement» à un «Service de première ligne».

09-10-350

**FONDATION CANADIENNE ESPOIR JEUNESSE**

Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,  
Appuyée par M. Christian Morrissette,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. De refuser le droit de passage dans notre municipalité à la fondation canadienne espoir jeunesse pour sa campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes.

09-10-351

**ÉVALUATION DE TERRAIN**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire vendre le terrain situé coin route 162 et rue Principale à Saint-Louis-de-Blandford;

CONSIDÉRANT qu'une visite des lieux a été faite par une personne ressource dans l'immobilier;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger,  
Appuyée par Mme Sylvie Gélinas,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. De mettre en vente ledit terrain pour la somme de 8 000\$.

09-10-352

**CHEVALIERS DE COLOMB DE PRINCEVILLE**

Sur proposition de M. Luc Pelletier,  
Appuyée par Mme Marie-Soleil Anger,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser la dépense et le paiement au montant de 25\$ à titre d'aide financière pour la Guignolée organisée par les Chevaliers de Colomb conseil #5986.

09-10-353

**ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE**

Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,  
Appuyée par M. Luc Pelletier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser l'organisme à venir rencontrer le conseil municipal lors d'une séance prochaine.

09-10-354

**DEMANDE DE FRANCIS CROTEAU DE GESTERRA**

CONSIDÉRANT la demande de M. Francis Croteau, expert conseil en gestion des matières résiduelles de Gesterra;

CONSIDÉRANT qu'il aimerait faire connaître la divulgation de nos performances en gestion des matières résiduelles par Gesterra lors de ses présentations;

En conséquence,  
Sur proposition de M. Christian Morrissette,  
Appuyée par M. Luc Richard,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser de mentionner le nom de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford et d'exposer ses résultats en gestion des matières résiduelles lors de ses représentations aux futurs clients qui veulent avoir des points de comparaison avec des municipalités de taille comparable.

09-10-355 **SOUSSION D'ENSEIGNE DE LA MUNICIPALITÉ**

Sujet reporté à la réunion du 16 novembre.

09-10-356 **SUIVI CARTE ÉLECTORALE**

La directrice générale, Mme Lise Setlakwe donne les dernières informations concernant la carte électorale.

09-10-357 **PAIE DES ÉLUS SORTANTS**

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas eu d'élection et que les nouveaux élus sont entrés en fonction aussitôt que leurs assermentations ont été faites en octobre;

En conséquence,  
Sur proposition de M. Christian Morrissette,  
Appuyée par M. Étienne Veilleux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. De rémunérer les deux conseillers sortants pour le mois d'octobre ainsi que les deux nouveaux conseillers élus pour les remplacer.

09-10-358 **FORMATION GREFFE DE LISE À SHAWINIGAN**

CONSIDÉRANT que la demande pour ladite formation a déjà été acceptée selon la résolution #09-09-254;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,  
Appuyée par Mme Marie-Soleil Anger,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser la directrice générale Mme Lise Setlakwe à participer à la formation «gestion municipale – volet greffe» à Shawinigan.
2. Que les frais de repas et de déplacement seront remboursés selon les politiques en vigueur.

09-10-359 **RÉGIE INCENTRAIDE**

Tel que discuté, il est proposé de faire une évaluation des coûts de faisabilité se référant à la régie intermunicipale de sécurité publique des chutes.

09-10-360 **RESTAURANT 228**

Sur proposition de M. Christian Morrissette,  
Appuyée par M. Luc Richard,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. De faire parvenir une lettre à M. Nolan McDonald et à M. Michel Baril leurs mentionnant que la municipalité se désiste du projet concernant le Restaurant 228.

➤ La conseillère, Mme Sylvie Gélinas se retire de la table du conseil à 21h34 et revient à 21h35.

09-10-361

**PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE**

CONSIDÉRANT la bonne participation des gens de la municipalité lors de la réunion précédente;

En conséquence,  
Sur proposition de M. Étienne Veilleux,  
Appuyée par Mme Marie-Soleil Anger,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'organiser une 2<sup>e</sup> rencontre samedi le 5 décembre 2009.

09-10-362

**REMBOURSEMENT DU CDE**

CONSIDÉRANT que la municipalité veut acheter la tour installée derrière l'édifice municipal, propriété du comité de développement économique de Saint-Louis-de-Blandford;

CONSIDÉRANT que le CDE de Saint-Louis-de-Blandford a besoin de financement pour rembourser Protomach Inc. concernant son programme de politique d'encouragement à l'emploi;

En conséquence,  
Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,  
Appuyée par M. Luc Richard,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. D'autoriser la dépense et le paiement au montant de 7 518.78\$ pour la vente de la tour à la municipalité.
2. D'autoriser la dépense et le paiement au montant de 1 359.00\$ au CDE pour le remboursement à Protomach Inc. suite à son programme d'encouragement à l'emploi.

09-10-363

**QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Le maire, M. Gilles Marchand, invite les citoyens à la période de questions.

09-10-364

**LEVÉE DE LA SESSION**

Sur proposition de M. Étienne Veilleux, il est unanimement résolu de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h 49 heures.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je, soussignée, Lise Setlakwe, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, certifie que celle-ci a les fonds nécessaires pour payer les engagements financiers par elle ratifiés lors de la présente assemblée.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
M. Gilles Marchand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Lise Setlakwe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Le maire a prit connaissance de toutes les résolutions par sa signature et décide de ne pas se servir de son veto.